



## Contribution du Groupe Ecclésiologie en vue du Synode sur la Synodalité

Présentation le 25 janvier 2022

### **1. Relater l'expérience synodale que vous avez vécue et identifier une joie ou une difficulté, une intuition que cela a suscité.**

Accueillis par l'invitation encourageante et confiante de notre vis-à-vis (Blandine) : « Je crois que nous sommes les bonnes personnes réunies au bon moment », nous sommes, les uns et les autres, passés par différentes étapes durant ce chemin « synodal » de rencontres au sein de Promesses d'Église.

Quel enthousiasme, tout d'abord, nous avons ressenti à cette possibilité de nous retrouver si différents dans nos provenances ecclésiales et si désireux, les uns et les autres de voir notre Église « bouger » profondément !

Nous avons vite compris que nos rencontres ne se contenteraient pas de nous rassembler de manière passive, ni de nous conduire sur des chemins ordinaires. Le choix des sujets à travailler fut déjà, en lui-même, un exercice de partage et d'écoute non seulement assez rare dans les instances de notre Église, mais aussi révélateur de nos différences.

Oui, nous étions les bonnes personnes, mais il allait falloir y croire à chacune de nos rencontres.

Le choix des quatre sujets fut à la fois dynamisant, rejoignant des préoccupations de fond, et aussi frustrant, comme tout choix, avec la question : « Allions-nous arriver à un résultat en si peu de temps ? ». Nous attendaient des sujets aussi importants que :

**Une Église Réconciliée-Réconciliante**

**Une Église qui se laisse déplacer**

**Une Église Communauté**

**Une Église sacramentelle**

Nous avons, grâce à la technique, pu nous réunir aussi bien pour travailler en petits groupes que pour restituer le fruit de ce travail. Dans les deux cas, nous avons l'impression de faire « mini-Église », dans un partage et une écoute réciproques qui ne cherchait pas seulement une « juxtaposition », mais, bien plus, la recherche bénéfique d'un résultat commun, même si cela passait par l'explicitation de nos différences (et de nos incompréhensions mutuelles).

La méthode qui nous était conseillée encourageait à partir de nos expériences, afin de développer une sorte de « théologie pratique ». Il était important de ne pas rester uniquement au niveau des idées, aussi belles soient-elles. Pour certains sujets, comme « La sacramentalité de l'Église », il a semblé, toutefois, essentiel de retravailler les textes de Vatican II. Dans tous les cas, nous nous

sommes appuyés sur la Parole de Dieu, écoutée et accueillie à la lumière du thème à travailler, c'est-à-dire avec l'"intelligence de la foi".

Ce fut alors, pour chacun de nous, l'occasion de vivre une synodalité « pratique » et non pas seulement dans les idées.

Différents, nous l'étions : hommes et femmes, plus ou moins âgés, certains plus habitués au service des diocèses, d'autres des plus pauvres, membres de communautés nouvelles, certains préférant prier avant, d'autres après, des théologiens et des non- théologiens ..., avec cette limite que, si internet nous a permis de travailler ensemble, il n'a pas pu nous offrir des espaces de « vie ensemble ».

*« Il nous fallait dialoguer, nous écouter et ajuster notre propre regard pour nous mettre au service du reste du groupe ; cela oblige chacun à aller au-delà de ses convictions, mais ce n'est pas facile de dépasser la simple juxtaposition de points de vue pour "avancer ensemble". La synodalité n'est pas une chose facile car chacun doit apprendre à se dessaisir de lui-même pour se convertir à l'autre et au chemin du groupe ».*

On pourrait même dire que c'est cette différence qui nous a fait avancer : l'un s'appuie sur les Ecritures, l'autre sur l'expérience pastorale, le troisième partage son talent d'organisation...

Mais, ce serait un leurre de dire que « tout s'est très bien passé » : la rencontre de l'autre passe souvent par la croix et se demander pardon a ouvert des chemins d'unité. En fait, nous avons vécu entre nous les enjeux d'une Église réconciliée et réconciliante, d'une Église « communauté », d'une Église qui se laisse déplacer et d'une Église toute entière sacramentelle.

Cela nous a conduit à nous poser cette question : « La synodalité n'est-elle qu'une affaire de processus institutionnel ? Ou y a-t-il autre chose ? Les relations humaines dans l'Église, ce n'est pas toujours une évidence ! ». Le chemin parcouru n'est-il pas le lieu même de la synodalité ?

Le va-et-vient entre les groupes de travail et le grand groupe, même si le temps manquait, s'est passé dans une ambiance d'accueil et de bienveillance, mais aussi une ambiance de travail : *« Il fallait s'investir, accepter de bosser, de progresser avec d'autres. "Disputatio" bienveillante. Cela nous provoquait à travailler, à élaborer ».*

Nous avons participé à une « réflexion en marche », qui ne pouvait avancer que par l'apport de chacun, celui ou celle arrivé(e) plus tard comme celui ou celle de la première heure, et « qui reste ouverte à un à-venir ».

Mais, bien plus encore, nous avons, par la grâce de l'Esprit Saint, dans nos faiblesses et nos richesses, participé à une « Église en marche ».

## **2. En quoi le thème que vous avez travaillé rejoint la question de la Synodalité ?**

Si l'Ecclésiologie est le discours que l'Église tient sur elle-même, la question devenait : que pouvons-nous dire de l'Église catholique au travers de cette expérience synodale particulière offerte par le travail accompli pendant quelques mois dans le groupe ?

Il nous fallait au point de départ nous accorder sur une méthode pour rassembler nos expériences, nos compétences et nos sensibilités variées. Par tâtonnement nous avons choisi d'organiser nos rencontres successives en croisant deux perspectives : l'une plutôt narrative, invitait à proposer des récits, des trames cohérentes propres à nos trajectoires ecclésiales respectives ; l'autre , plutôt thématique, articulée en quatre « notes » ou accent particulier correspondant à une spécificité ecclésiale ressentie comme importante à-priori : « l'Église comme communauté », ou encore « une Église qui se laisse déplacer », « une Église à la fois sacramentelle et ministérielle », « une église réconciliée et réconciliante ». Ce qui suit est le fruit de cette méthode.

Il nous est ainsi apparu qu'un tel apprentissage ne nous avait pas apporté une connaissance nouvelle sur la mission ou sur l'identité de l'église catholique. Ce que nous voulions par priorité partager portait plutôt sur la manière d'être en Eglise : sur des conditions pour être fidèles à l'Eglise du Christ ; sur des repères pour suivre un chemin d'Eglise.

### **Des conditions pour être en Eglise, pour « faire Eglise ».**

Nous avons pris conscience, ô combien, de notre diversité ... Mais se reconnaître divers ne suffit pas à devenir une communauté. Celle-ci exige un vrai travail, sans cesse à renouveler, pour que ces différences soient écoutées et assumées, deviennent source d'enrichissement mutuel. Peut-être est-ce même l'épreuve principale pour être Eglise dans un moment où le repli est une tentation face au rejet apparent dont nous sommes l'objet. Or le repli est rarement source de dialogue.

Ce qu'on appelle « sensus fidei » n'advient pas automatiquement du seul fait de la diversité des expériences. Le « discernement accompli ensemble » à partir d'expériences et de lieux d'église différents, suppose une ascèse, une méthode, pour que le désir de recevoir d'autrui une vision différente s'accomplisse. Les règles de partage, les procédures de rencontre mises en place pour le fonctionnement de notre groupe Promesse d'Eglise avaient à cet égard toute leur valeur.

Parmi ce qui fonde nos différences, la relation à l'acquis de la sagesse de l'église (la tradition) et corrélativement l'attention prêtée à l'actualité, aux signes des temps, à ce qui vient de la société où nous sommes immergés, constituent deux pôles inégalement ressentis ou valorisés selon les courants auxquels nous appartenons. Faire église dans ces conditions c'est aménager les conditions d'un dialogue jamais découragé entre ces deux pôles. Leur tension est féconde. Là aussi, il faut de la discipline et de l'humilité.

### **Ce que veut dire être une église en chemin**

La synodalité a été définie comme une marche, à l'image de celle des pèlerins d'Emmaüs. Ils étaient déjà en mouvement lorsque le Christ a pu les toucher. Les expériences de nos divers sous-groupes permettent de préciser ce mouvement, c'est-à-dire ce qui oriente notre chemin.

Un mouvement qui vient d'ailleurs, d'une interpellation qui n'avait pas été pressentie. Nous l'avons exprimé en parlant d'une « Eglise qui se laisse déplacer » : à partir d'un ancrage, d'une vie sacramentelle et d'une certaine régularité de vie chrétienne, des événements, des paroles, des personnalités nous appellent à aller plus loin ou au-delà.

La source de ce déplacement se situe souvent dans la lecture commune des Ecritures. Elle a scandé nos rencontres qui n'auraient pas été ce qu'elles furent sans un temps de prière et de méditation. Mais nous avons souligné aussi que l'expérience et la parole des pauvres, en ce compris les nouveaux venus, les jeunes et tous ceux qui ne se trouvent pas spontanément au centre de nos célébrations ou de nos lieux de décision : dans leur simplicité même, ils nous ouvrent un chemin.

On peut aussi parler de la synodalité comme chemin pour l'Eglise en se référant à sa mission. Ainsi l'expression d'une « aventure ecclésiale » nous est-elle aussi venue à l'esprit. Par là, on veut dire que la façon de vivre en église selon l'esprit de fraternité et de générosité mutuelle, peut se concevoir comme une réalisation avancée de ce à quoi l'ensemble de la société est appelé.

### **3. Quels pas supplémentaires, quelles propositions concrètes pour une Eglise plus synodale ?**

**Proposition 1. Une réflexion renouvelée sur l'articulation entre la sainteté et la dimension pécheresse de l'Eglise. Conséquences concrètes dans la lutte contre les abus.**

Il semble important de mener un travail théologique profond sur l'articulation entre la sainteté et la dimension pécheresse de l'Eglise. Traditionnellement l'Eglise est reconnue « sainte et pécheresse » en tant qu'elle « enferme des pécheurs dans son propre sein » (LG,8). Mais on commence à percevoir qu'elle n'est peut-être pas seulement pécheresse *en ses membres* mais que le péché peut atteindre sa structure ou revêtir une dimension institutionnelle. À la lumière des expériences récentes où l'Eglise en tant qu'institution a reconnu ses défaillances et exprimé son repentir (L'Eglise catholique à travers les déclarations de JP II sur l'antijudaïsme et l'antisémitisme chrétien en 2000 ou l'Eglise de France sur les abus sexuels en 2021) il semble nécessaire de repréciser l'articulation péché-sainteté au sein de l'Eglise et la manière dont nous concevons la nature ou l'être profond de l'Eglise, et, en conséquence, de penser et mettre en œuvre les dispositifs appropriés de contrôle, d'identification, de prévention et de suivi des risques systémiques.

**Proposition 2. Apport de la théologie œcuménique : un consensus différencié intra-catholique sur les questions liturgiques.**

Lors de la *Déclaration Conjointe sur la Justification* (1999) l'Eglise catholique et la Fédération Luthérienne Mondiale ont montré qu'une réconciliation doctrinale était possible sur des thèmes qui avaient généré des divisions pendant des siècles. Ce travail a donné lieu à un renouveau des méthodes théologiques, notamment le « consensus différencié » où la formulation commune de l'essentiel de la foi fait aussi droit à des différences d'accentuations qui témoignent des préoccupations des communautés. L'accent mis sur tel aspect ou tel autre ne se joue pas au dépend de l'accord. Aujourd'hui l'Eglise Catholique en France pourrait s'inspirer de ces méthodes et identifier les "consensus différenciés" qui seraient nécessaires pour être plus synodale. Par exemple la liturgie dominicale (rite extraordinaire etc.) pourrait faire l'objet d'un tel travail : relire l'histoire de la réception de Vatican II ensemble ; faire un travail théologique pour expliciter les points d'inflexion et, en prenant le temps qu'il faut, élaborer un « consensus différencié » où les différences ne se durcissent pas en contradictions.

**Proposition 3. Manifester la primauté de la grâce baptismale et la dimension de l'Eglise « Peuple de Dieu » dans la catéchèse et dans le discernement des ministères.**

La notion « Peuple de Dieu » est une notion à la fois biblique et de la tradition, que Vatican II a mise de nouveau en lumière, et qui nous donne la possibilité et l'instrument pour mener un travail théologique approfondi sur la primauté de la grâce baptismale. La notion de « Peuple de Dieu » serait aussi une bonne porte d'entrée pour conduire une réflexion sur la sacramentalité de toute l'Eglise et sur une nouvelle manière d'envisager la **participation** à la charge pastorale. Fonder toujours plus profondément l'identité et la responsabilité des baptisés doit amener à une réflexion renouvelée sur l'identité et le rôle du prêtre – hors de tout cléricalisme, sur une **communio**n approfondie au sein du Peuple de Dieu. Cela pourrait se traduire concrètement par deux choses :

1) Présenter les sacrements en catéchèse en mettant davantage l'accent sur le "sacerdoce des baptisés" et sur le fait que le sacrement de l'ordre n'est pas un "super sacrement" qui détermine tout le fonctionnement de l'Eglise.

2) Redonner une place au "Peuple de Dieu" dans l'appel, le discernement et l'accompagnement du ministère ordonné. Le ministère n'est pas qu'une affaire de vocation privée (prêtres) ou de discernement de la seule nonciature (évêques) mais il est aussi le fruit d'un appel que la communauté adresse en vue de la mission. En plus de l'insertion de laïcs formés dans les équipes des séminaires, on pourrait rendre visible cette place du "Peuple de Dieu" dans la liturgie même de l'ordination au moment de l'appel des candidats par exemple.

**Proposition 4. Une ecclésiologie davantage centrée sur le Christ : céder sa place et donner la parole.**

Pour s'inscrire dans la démarche du Christ qui s'est déplacé vers nous, pour être au service de la rencontre de Dieu avec le monde, une Eglise non plus en surplomb mais en diaspora et prophétique ne peut être qu'en mouvement : elle se déplace et, bien souvent, se laisse déplacer. Or une Église se laisse déplacer quand ses membres apprennent à s'ouvrir aux périphéries, à "céder leur place", à "changer de place" pour que chacun en ait une. Il s'agit de se convertir, de réaliser que nous ne "sommes" pas le pouvoir que nous avons. Deux propositions pour manifester ces déplacements

1) « Les dimanches du témoignage » : lors de nos assemblées dominicales, laisser la parole, lors de l'homélie, à des personnes dont on n'entend jamais la voix nous dire « ce qui » ou « qui » les fait vivre ?

2) Inaugurer un ministère de prédication des laïcs pour que d'autres puissent habiter cette "place" très symbolique du commentaire de la Parole.

**Proposition 5. Une « Eglise communauté » : favoriser les interactions entre paroisses, mouvements, communautés.**

Le sous-groupe « Eglise communauté » était composé de personnes ayant leurs racines tantôt dans le terreau paroissial ou diocésain, tantôt dans des « mouvements nationaux », tantôt dans des congrégations. On ressent la limite de ces frontières. Un progrès serait de rendre beaucoup plus perméables les frontières aujourd'hui étanches entre les communautés paroissiales, l'Église diocésaine en général, la Conférence des Evêques de France et les « mouvements nationaux » : mouvements d'action catholique, mouvements de la diaconie, communautés nouvelles. Cette rencontre s'est accomplie en partie au sein de Promesses d'Église. Elle devrait être désormais beaucoup plus systématique – aller au-delà de l'invitation faite aux mouvements de s'impliquer dans les synodes diocésains – et contribuer au développement de dynamiques inter-diocésaines canoniquement reconnues.